

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Artikel: L'industrie suisse de la soie
Autor: Honegger, Fritz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INDUSTRIE SUISSE DE LA SOIE

par Fritz HONEGGER,
Secrétaire de l'Association zurichoise
de l'industrie de la soie

Il ressort de documents originaux que l'industrie de la soie, venue de Lombardie, était déjà installée à Zurich en 1240. Elle y prit un grand développement et devint au moyen âge une branche d'exportation des plus importantes. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les tisserands produisaient surtout des voiles et des foulards de soie qu'ils écoulaient à l'étranger. Mais l'institution du régime corporatif compromit si gravement la capacité de concurrence de l'artisanat zurichois que cette industrie disparut presque complètement. Elle ne se reconstitua que dans la seconde moitié du XVI^e siècle, au moment où les fugitifs huguenots, immigrés du Tessin, d'Italie et de France, apportèrent avec eux et réintroduisirent les secrets et la technique de la transformation de la précieuse matière. Outre la filature et le retordage de soie, la fabrication du crêpe joua plus tard un rôle notable. Enfin, la production de tissus de soie vint donner, au XVIII^e siècle, une nouvelle impulsion à la soierie.

La Révolution française et les guerres napoléoniennes eurent des répercussions considérables sur l'industrie zurichoise. Du fait de l'effondrement de la prédominance politique de la ville sur la campagne, les entreprises indépendantes purent s'établir dans toute la région avoisinante. En 1848, sur les 68 tissages de soie existants, 49 étaient déjà installés hors de Zurich. Le métier Jacquard, dont on commença à se servir en 1845, exerça une influence déterminante. La mécanisation des tissages qui se répandit dès 1850 et remplaça peu à peu les métiers manuels, ainsi que la politique de libéralisme commercial de l'Angleterre et de la France, accrurent les ventes de cette industrie, qui connut, dans les années 1860 à 1862, sa période la plus florissante. Mais la rapide extension de la soierie dans d'autres pays européens, particulièrement en Allemagne, en Italie et en France, fit que la politique européenne s'orienta de plus en plus vers le protectionnisme douanier. En fait, la fin du XIX^e siècle se caractérisa par des barrières douanières toujours plus élevées, qui causèrent des

difficultés croissantes à l'industrie zurichoise de la soie.

La guerre mondiale de 1914-18 mit une fin brutale au « bon vieux temps ». Les ventes, après une succession de hauts et de bas, diminuèrent à un tel point qu'à partir de 1929 la situation devint véritablement catastrophique. Les nombreuses dévaluations et l'énorme augmentation des droits d'entrée firent un tort considérable aux tisserands de Zurich, en amoindrissant leur capacité de concurrence. De nombreuses maisons se virent obligées de fermer leurs portes. La crise atteignit son maximum en 1935. A ce moment, les exportations ne représentaient plus que 11 millions de francs au total, contre 415 millions en 1919, année de haute conjoncture. Le nombre des personnes occupées baissa au sixième de son niveau normal.

Ce n'est qu'en 1936, lors de la dévaluation du franc suisse, que les ventes marquèrent une reprise. La seconde guerre mondiale fut d'abord suivie d'un resserrement du mouvement des affaires, puis les exportations commencèrent à augmenter et progressèrent si fortement et de façon si continue que les années 1946-47 enregistrèrent des résultats records. Dès 1948, cependant, de nouveaux symptômes de régression se manifestèrent nettement. La discrimination de plus en plus marquée des tissus de soie de la part des gouvernements étrangers et la dévaluation de plusieurs de leurs monnaies placèrent une fois de plus les tissages et le commerce de la soie en face de problèmes extrêmement ardus.

Les conséquences de la deuxième guerre mondiale confirmèrent le fait, déjà observé au cours des siècles précédents, que l'industrie et le commerce de la soie dépendent largement de l'exportation et que les augmentations des droits de douane, les contingentements des importations, les contrôles des devises et toutes les mesures analogues ont immanquablement des effets préjudiciables. Notons que 70 à 80 p. 100 de la production des tissages de soieries doivent être exportés pour garantir une occupation normale de notre industrie, ce qui représente une valeur d'exportation d'environ 100 à 120 millions de francs par an. Dans ces circonstances, on comprend pourquoi l'industrie suisse de la soie défend l'idée de la coopération européenne et de l'établissement d'un vaste marché européen.

A l'heure actuelle, les tissages de tissus de soie occupent 4.500 ouvriers et produisent annuellement de 25 à 30 millions de mètres de tissus de soie, de rayonne, de nylon et de fibranne. Alors qu'aujourd'hui 4.500 métiers suffisent à produire 24 millions de mètres par année, il eût fallu, il y a cent ans, 40.000 métiers à tisser à la main pour en fabriquer la même quantité.

Et pourtant, cette productivité si considérablement accrue ne correspond pas à la pleine utilisation de la capacité mécanique, parce que la fabrication

de tissus-nouveauté en petites éditions est souvent irrationnelle.

Un changement est intervenu dans la transformation de la matière première par les tissages, en ce sens que ce n'est plus la soie seule, mais les fibres synthétiques et la soie artificielle qui sont également utilisées comme matière première; en revanche, les étoffes de soie continuent à jouer un rôle important et, pour plusieurs nouveautés, spécialement pour les cravates, la pure soie reste toujours la matière par excellence.

Les produits de nos tisserands de soie et de rayonne sont d'une extrême diversité. A l'exception du velours et de la peluche, on fabrique en Suisse toutes sortes de tissus, depuis les articles courants les meilleur marché, jusqu'aux nouveautés les plus luxueuses. Outre les tissus pour vêtements, doublures et cravates, on en fabrique beaucoup pour corsets, draps et écharpes, ainsi que des étoffes pour drapeaux et des brocarts destinés aux usages ecclésiastiques. La fabrication de la gaze à bluter occupe une place à part. Elle est répandue surtout dans le Rheintal Saint-Gallois et le canton d'Appenzell; où de nombreux tisserands fabriquent à la main ou mécaniquement un produit dont la réputation est universelle. Or, les tissages de gaze à bluter sont aujourd'hui dans une situation difficile, d'abord parce que plusieurs autres pays se sont mis à fabriquer cette gaze, ensuite parce que la fabrication se fait à la machine, et enfin parce que d'importants domaines d'écoulement — les régions balkaniques par exemple, productrices de céréales — n'entrent pour ainsi dire plus en ligne de compte comme acheteurs de notre gaze suisse.

Cet aperçu sur les tissages de soie ne serait pas complet si nous omettions de parler de l'organisation professionnelle. L'Association des fabricants suisses de soieries s'est fondée en 1905, dans le cadre de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie, dont on a fêté il y a deux ans le centième anniversaire. Sa tâche consiste principalement à défendre les intérêts du tissage dans ses rapports avec les échelons précédents ou suivants de la production, à uniformiser les conditions de travail, de paiement et de livraison, à s'informer des besoins de l'exportation et à veiller à la bonne marche de l'école professionnelle zurichoise des textiles, créée en 1881, où se forment et s'instruisent nos après-venants, les nouvelles générations de tisserands.

Bien que le tissage de la soie traverse actuellement une mauvaise passe, il serait vain de se lamenter. L'histoire de cette branche nous a appris qu'aux temps de crise et de misère succèdent des périodes prospères. Nous savons aussi que grâce à la ténacité, à l'initiative et aux capacités des entrepreneurs, ainsi qu'à la valeur de la main-d'œuvre, il a toujours été possible, en collaborant avec les producteurs de fil, l'industrie du perfectionnement et le commerce, de présenter de nouveaux articles, qui, du point

de vue du tissage, de l'apprêtage et du goût, se distinguent à tel point des produits concurrents qu'ils s'imposent victorieusement sur le marché mondial où leur excellence est pleinement reconnue.

Le commerce de gros prend une part active aux exportations de soieries suisses. Comme la plupart des tissages, il possède des collaborateurs et des représentants sur tous les marchés mondiaux et assure l'écoulement à l'étranger d'une part importante de la production suisse. Plusieurs de ces maisons font confectionner leurs tissus écrus qu'elles font apprêter et imprimer selon leurs propres créations. Ce genre de production joue en particulier un rôle important dans le domaine de la mode et de la nouveauté.

Les entreprises suisses de teinturerie, d'impression et d'apprêt de tissus collaborent bien entendu à la prospérité et à la réputation de l'industrie suisse de la soie. Il s'agit de maisons importantes, aux installations modernes, à l'équipement efficace, en mesure de faire face aux exigences toujours croissantes de la clientèle.

La filature de la soie n'a pas pu se maintenir en Suisse. En revanche, la production des filés retors a conservé à travers les siècles ses possibilités d'écoulement sur les marchés intérieurs et étrangers. Cette industrie qui travaille la soie ou les fils de rayonne, produit les soies à coudre et à broder, de même que les fils de trame, de crêpe, d'organzin et autres.

L'industrie suisse de la soie, qui a son centre à Zurich, est complétée par l'industrie suisse de la schappe et du ruban, installée principalement à Bâle. Là encore, il s'agit d'entreprises importantes, dont l'activité, en Suisse, remonte à de nombreuses années et qui travaillent aussi bien pour le marché intérieur que pour l'exportation. Toutes les branches de l'industrie et du commerce de la soie sont donc représentées en Suisse, à deux seules exceptions près : la production des cocons et la filature.

Entreprises	90
Ouvriers	13 236

PRODUCTION

Filés (quintaux)	15 919
Tissus (en 1.000 m.)	21 789

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importation (soie grège, organzin, crêpe et trame)	469 500 kg
Réexportation	146 300 kg
Consommation	332 800 kg